



Fonctionnaires de l'Etat en activité au 1^{er} janvier 2024 en Polynésie
Française

**Participation au financement de mes droits à pension pour un traitement
de 2 000 €.**

	A 5 ans de la retraite	A 10 ans de la retraite	A 15 ans de la retraite
Traitement brut	2 000 €		
Indexation	1 414 €		
Ma cotisation additionnelle (Chaque mois)	71 € par mois		
Mon employeur verse chaque mois	71 € par mois		
L'Etat finance mes droits au moment de mon départ en retraite et verse :	96 300 €	87 200 €	77 700 €
Valeur de mes droits ERAFP correspondant à 4000 € annuel de pension	104 961 €		
% des cotisations pris en charge par mon employeur.	96%	92%	87%

Je cotise 71€ par mois pour avoir une retraite additionnelle de 333€ par mois.

Participation au financement de mes droits à pension pour un traitement de 2 500 €.

	A 5 ans de la retraite	A 10 ans de la retraite	A 15 ans de la retraite
Traitement brut	2 500 €		
Indexation	1 767 €		
Ma cotisation additionnelle (Chaque mois)	88 € par mois		
Mon employeur verse chaque mois	88 € par mois		
L'Etat finance mes droits au moment de mon départ en retraite et verse :	94 100 €	82 800 €	70 800 €
Valeur de mes droits ERAFP correspondant à 4000 € annuel de pension	104 961 €		
% des cotisations pris en charge par mon employeur.	95%	89%	84%

Je cotise **88€ par mois** pour avoir une retraite additionnelle de **333€ par mois**.

Participation au financement de mes droits à pension pour un traitement de 3 000 €.

	A 5 ans de la retraite	A 10 ans de la retraite	A 15 ans de la retraite
Traitement brut	3 000 €		
Indexation	2 121 €		
Ma cotisation additionnelle (Chaque mois)	106 € par mois		
Mon employeur verse chaque mois	106 € par mois		
L'Etat finance mes droits au moment de mon départ en retraite et verse :	92 000 €	78 300 €	64 000 €
Valeur de mes droits ERAFP correspondant à 4000 € annuel de pension	104 961 €		
% des cotisations pris en charge par mon employeur.	94%	87%	80%

Je cotise 106€ par mois pour avoir une retraite additionnelle de 333€ par mois.

Participation au financement de mes droits à pension pour un traitement de 3 500 €.

	A 5 ans de la retraite	A 10 ans de la retraite	A 15 ans de la retraite
Traitement brut	3 500 €		
Indexation	2 474 €		
Ma cotisation additionnelle (Chaque mois)	124 € par mois		
Mon employeur verse chaque mois	124 € par mois		
L'Etat finance mes droits au moment de mon départ en retraite et verse :	89 800 €	73 900 €	57 200 €
Valeur de mes droits ERAFP correspondant à 4000 € annuel de pension	104 961 €		
% des cotisations pris en charge par mon employeur.	93%	85%	77%

Je cotise 124€ par mois pour avoir une retraite additionnelle de 333€ par mois.